

Remplir 1 fiche & fournir 1 chèque de caution de 50€ par participant

Dates : Lundi 5 février ou lundi 12 mars

Lieux : Jardy ou Maisons-Laffitte

Durée : 1 heure

Formateur : Philippe Lazare

Conditions d'inscription

- Être titulaire d'un diplôme d'État (*si le diplôme n'est pas mentionné sur la licence, fournir une copie*) ou être en formation en Île-de-France (*fournir justificatif*)
- Être à jour de sa licence FFE
- Prendre sa licence FFE dans une structure d'Île-de-France sauf pour les élèves en formation
- Être en activité dans une structure d'Île-de-France
- Inscriptions limitées à 18 participants par jour

Le participant

NOM :

Prénom :

N° de portable :

N° de licence FFE : Date de naissance :

E-mail direct du participant :

DESJEPS DEJEPS BEES 1 BEES 2 BP JEPS Autre précisez :

Dirigeant Enseignant Autre précisez :

Contributeur VIVEA : Oui Non Ne sais pas

Age de l'équidé : Tournez-vous en compétition : oui quel niveau :

Le centre équestre

Nom du centre équestre :

Numéro FFE du centre équestre :

Participera à la formation : Venir avec son cheval

Lundi 05 février 2018 – Haras de Jardy (92)

Lundi 12 mars 2018 – Maisons-Laffitte

Signature :

Pour être prise en compte, toute demande de participation doit être en plus de la présente fiche dûment complétée, accompagnée **d'un chèque de caution de 50€ par participant à l'ordre du CREIF**. Ce chèque sera encaissé en cas d'annulation du participant à moins de 2 jours ouvrés. Clôture des inscriptions 8 jours avant la date de la formation. **Si le CREIF est déjà en possession de votre chèque de caution**, merci de cocher la case ci-après (*Les chèques de caution sont valables 6 mois. Passé ce délai, ils seront détruits.*)